

Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot**Crue** (la) - Tome I

Crue (la), vill., c^{ne} de *Saint-Martin-du-Limet*. — *Landes du Chesne de la Crue*, 1457. — *Lieu de N.-D. de la Crue*, 1516 (Chartrier de Thouars). — *Landes et chapelle de la Crue*, avant 1627 (Bibl. d'Angers, mss. supp. 129). — *Chapelle de la Cruxs*. — *N.-D. de la Cruce*, 1636, 1663 (Regist. par.). Orthographe contraire à tous les textes anciens.

Le village et la chapelle sont situés sur un plateau relativement élevé d'où la vue s'étend au loin sur la Bretagne et sur l'Anjou. Il était traversé autrefois par un grand chemin désigné, 1612, sous le nom de grand chemin de Toucheminot « qui est à aller de Craon en Bretagne, lequel chemin sépare les paroisses de la Selle-Craonnaise et de Saint-Martin ». Les landes du Chesne de la Crue, aujourd'hui complètement défrichées, sont citées en 1457 comme abornement des bois et forêt du Limet. Le moulin à vent indiqué comme *signal* dans la carte d'état-major, avec la cote 105 m., était en activité en 1775. Le jour de la Saint-Mathieu, se tenait dans le village, composé seulement, en 1627, de trois maisons, une assemblée qui fut marquée en 1704 par une rixe mortelle.

Ce village doit sa notoriété à la chapelle et au pèlerinage de N.-D. de la Crue, dont l'origine nous est manifestement connue par un mémoire imprimé après l'enquête juridique ordonnée avant 1627 par M^{gr} Miron, évêque d'Angers : « Il y avoit là un chesne vieil dans le pied duquel il y avoit une petite image qui représentoit la Vierge Marie, mère de J.-C. et laquelle l'on voit là à présent. Laquelle image des pastouraux gardant leurs bestes és landes de la Cruë, prenoient en jouant aux quilles et luy faisoient quelques demandes afin qu'ils gagnassent (non pas pour s'en servir comme d'une boule ainsi que l'écrivent M. Grandet dans sa *N.-D. Angevine* et après lui tous les historiens qui l'ont copié). Les uns la remettoient, les autres la laissoient auprès d'où ils avoient joué, enfin l'on vit que tous les matins on la trouvoit dedans le chesne ». Cette statue devint pour tous les habitants de la contrée, l'objet d'une vénération spéciale, et le curé de Saint-Martin, Maurice Marchais ou Martin, conçut le projet de lui élever une chapelle. Le 9 juin 1516, Gabrielle de Bourbon, dame de Craon, ordonnait à son sénéchal, Amaury Mauviel, seigneur de l'Ansaudière, de verser « la somme de 20 lt pour employer en l'édifice et accroissement de la chapelle du dit lieu de la Crue ». Grâce à la générosité de la dame de Craon et des seigneurs de l'Ansaudière, le curé de Saint-Martin put élever promptement une chapelle ; « il y fist faire deux autels et la fist dédier le jour Saint-Fiacre, le trentième jour d'août en l'an 1517. Il y fist faire quelques fondations et y fut enterré. » Le mémoire ajoute : « la chapelle fust bastie où estoit le chesne, partie du chesne est encore là et l'image de la Vierge dedans ». Un aveu rendu à l'Ansaudière en 1612 nous apprend qu'elle était environnée d'un « pastis où il y a un puits ». Durant les guerres de la Ligue dont le Craonnais eut tant à souffrir, le concours des pèlerins qui affluaient à N.-D. de la Crue fut arrêté et la chapelle eut « ses portes et vitres rompues et ne fermoit plus ». La chapelle ne fut donc pas détruite, comme on l'a prétendu : elle fut même peu après augmentée par François Lamerie, curé de Saint-Martin, de 1605 à 1634. « Il y fist faire une chapelle à costé de la grande et au dedans un fort beau autel, laissant l'image de la Vierge où elle estoit ». Le quatrain suivant, conservé dans un manuscrit de la bibliothèque d'Angers, a perpétué le souvenir de ce bienfait :

Vierge de Nazareth, triomphante Marie, A vous est élevé ce temple et cet autel Par le pieux curé, dit François Lamerie ; Priez pour son salut votre Fils immortel.

Après cette construction, c'est-à-dire de 1625 à 1630, le pèlerinage prit un nouvel essor ; « les gens y vinrent à

troupes d'Anjou, de Bretagne, du Maine, de la Normandie, du Poitou » et les miracles se multiplièrent. L'auteur de *N.-D. Angevine* nous dit qu'on compta en ces temps « six aveugles, tant de naissance que par accident et trois borgnes éclairés ; un muet et trois paralytiques guéris, sept perclus et impotents restitués dans l'usage de leurs membres, et quantité d'autres malades soulagés ». Tous ces faits furent soigneusement contrôlés et consignés dans des procès-verbaux rédigés par Jacques Millet, archidiacre de l'église d'Angers, Mathurin Hamon, curé de Saint-Quentin, doyen de Craon. Vinrent déposer les prêtres et les personnages les plus respectables du pays. Cette enquête est la source où ont puisé Grandet et Barthélemy Roger. Ce dernier atteste lui aussi « qu'en ce même temps, 1625, la dévotion que le peuple a eue de tout temps à la Sainte-Vierge s'augmenta à cause des grands miracles que Dieu opéra sur quantité de personnes qui alloient réclamer l'assistance de cette Reine des Anges en une chapelle qui lui est dédiée proche Craon, appelée N.-D. de la Crue ». En même temps on « bastit quelques petites maisons pour loger les pèlerins. Les merciers s'y trouvèrent pour vendre et débiter leurs marchandises. Les voyageurs font de grands dons et offrandes à l'image de la Vierge ».

En 1710, la chapelle fut agrandie d'une nef par M. de Lantivy, seigneur de la Lande de Niafle, qui fit placer au maître-autel l'*ex-voto* encore conservé et composé de trois bas-reliefs de grande dimension, mais assez peu artistiques. Le premier représente l'*Annonciation de la Sainte-Vierge* avec les armes des Lantivy au bas ; le deuxième, *la Naissance de N.-S.* et parmi les bergers on a reproduit le portrait du donateur ; le troisième, l'*Adoration des Mages*, toujours avec M. de Lantivy pour troisième personnage. Il tient par la main et présente à l'Enfant-Jésus, son fils, celui-là même qu'il avait obtenu à la suite d'un vœu à la Vierge. Ces trois scènes sont accompagnées de la dédicace suivante : *Ex voto domini de Lentivi, equitis, domini de la Lande, et dominæ de la Chevalerie, anno 1710.* Une autre inscription rappelait que l'autel avait été construit par les soins du curé de Saint-Martin, Sébastien Cadoreau.

La chapelle fut pillée pendant la Révolution et la statue enlevée par un démocrate de Craon qui l'emporta pendue à la tête de son cheval. La femme du profanateur sauva la statue et la rendit à son sanctuaire quand revinrent des jours meilleurs. Un don de 1 800 fr. permit de construire en 1848 une petite chapelle accolée à la première et dédiée à saint Joseph, dont la fête se célèbre solennellement le 19 mars. Le sanctuaire, dans un état de délabrement complet, fut reconstruit, 1867, en style gothique sur les plans de M. Lemesle, architecte au Mans, et bénit le 19 mars 1868. C'est une croix latine surmontée d'une flèche effilée. Au fond du sanctuaire décoré de peintures murales, la statue de la Vierge est placée sur une imitation de tronc de chêne dans une niche éclairée par un jour céleste. Dans la chapelle, à droite, se trouve au-dessous de l'autel la statue miraculeuse, œuvre du XVI^e s. ; celle de gauche est dédiée à Saint-Joseph. On vénérât autrefois dans la chapelle, la statue de saint Léonard, portant des chaînes dont on se ceignait pour être délivré des douleurs et celle de saint Mathieu auquel on offrait des écheveaux de fil. Plusieurs fondations pieuses y avaient été faites, entre autres la prestimonie du Breil, dont le titulaire était en 1713, René Cadoreau, curé de Marcillé en Anjou, et en 1788, Louis Claveau, ancien curé de Saint-Martin-du-Limet, chanoine honoraire de Saint-Laud d'Angers.

Bib. d'Angers, mss. supp. 129, copie communiquée par M. Queruau-Lamerie. — A. Joubert, *Histoire de la baronnie de Craon*, p. 441. — De Bodard, *Chron. craonn.*, p. 529. — Lemarchand, *Notice*. — Ch. Pointeau, *Histoire du pèlerinage et de la chapelle de N.-D. de la Crue*.